

**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
CANTON DE CHARTRES 3
CHARTRES MÉTROPOLE
COMMUNE DE SAINT-AUBIN-DES-BOIS**

**Réunion ordinaire du 08 DÉCEMBRE 2020
Convocation du 30 NOVEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire le MARDI 08 DÉCEMBRE 2020 à 20H 30 à la salle communale (pour respecter les gestes barrières et la distanciation) sous la présidence de M. Guy MAURENARD, Maire, et s'est achevée à 21H 45.

Présents :

Mesdames Isabelle BONVALLET, Chantal FOURMONT LÉTANG, Béatrix HALLAY, Evelyne TROCHERIE, Françoise POULAIN, Marie-Pierre CHATOUX, Sophie PIEDAGNIEL.

Messieurs Dominique LAIGNEAU, Guy LÉBERON, Thomas DZIEZUK, Michel GUESNET, Grégory LEGUAY, Sylvain TRICHEUX, Thierry MOMMESSIN.

Secrétaire de séance : M. Sylvain TRICHEUX.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

- AMENAGEMENT D'UN SQUARE AVEC JEUX POUR JEUNES ENFANTS A PROXIMITE DU HANGAR COMMUNAL,

M. le Maire a commenté à nouveau les devis reçus à la mairie, concernant le futur aménagement d'un square à proximité du hangar communal et a demandé au Conseil Municipal de se prononcer définitivement sur ce projet et sur l'emplacement de celui-ci.

Le Conseil Municipal a voté de la façon suivante :

- 1°) pour la continuité du projet, le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité,
- 2°) pour l'emplacement du projet, trois élus ont indiqué leur préférence pour un autre emplacement, plutôt vers le terrain de sport.

Après vote, le Conseil Municipal décide de conserver l'emplacement initial, par 12 voix contre 3 (Mme Evelyne TROCHERIE, MM. Guy LÉBERON et Sylvain TRICHEUX).

- RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE CHARTRES METROPOLE,

Le rapport d'activités 2019 de Chartres Métropole a fait l'objet d'une communication par M. le Maire au Conseil Municipal.

- LES VOEUX DU MAIRE,

La Cérémonie des vœux du Maire n'aura pas lieu cette année, compte tenu de la situation sanitaire générale.

- CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR (FAJ - Fonds d'Aide aux Jeunes),

Depuis le 01 janvier 2005, le Département s'est vu confier le Fonds d'aide aux jeunes (faj). Ce fonds s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle.

Les textes en vigueur permettent aux communes et aux communautés de communes de soutenir le Département au financement de ce fonds.

Le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir demande si la commune de Saint-Aubin-des-Bois envisage une participation pour cette année 2020.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité n'envisage aucune participation financière de la commune pour 2020.

DIVERS

M. le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un devis va être demandé, concernant un portail pour les entrées et les sorties à l'arrière de l'école.

Il indique que celui-ci devra être automatisé afin de contrôler les allées et venues.

La société « David Elec » a été sollicitée pour un devis concernant l'installation électrique.

M. le Maire signale également la pose d'une antenne téléphonique « Orange » sur le territoire communal, se situant non loin de la D923 et du hameau du « Petit-Chêne ».

M. Sylvain TRICHEUX signale que des dépôts sauvages sont toujours présents aux abords de la déchetterie.

M. le Maire lui répond qu'il va contacter la SNCF, car les dépôts sont en partie sur leurs terrains.

Mme Marie-Pierre CHATOUX signale qu'un chien au hameau de Chazay inquiète les passants par son comportement.

M. le Maire lui répond qu'il va contacter la propriétaire.

M. Guy LÉBERON fait remarquer que l'entrée en béton désactivé de l'église pourrait bénéficier d'un entretien.

M. le Maire lui répond que les agents s'en chargeront dès que possible.

M. Guy LÉBERON signale également qu'un test sur la ligne fibre récemment posée au hameau du « Petit Chêne » pourrait être effectué, après l'incident sur un poteau risquant d'occasionner d'éventuels dégâts.

M. Guy LÉBERON fait part d'une réflexion qu'il faudrait tenir sur le remplacement de la chaudière qui fournit la chaleur à plusieurs bâtiments, notamment la salle communale, l'école et la mairie.

Effectivement, cette chaudière fonctionne au fioul et est âgée d'une trentaine d'année.

Le Maire
Guy MAURENARD

